

Compte rendu :	
Date de rédaction	09/10/2025
Date de validation	10/10/2025
Date de diffusion	13/10/2025

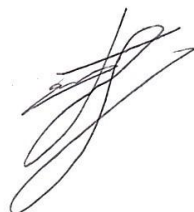
COMPTE RENDU de la réunion du Comité Directeur du 7 octobre 2025 à 19h en visioconférence Teams		
PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
Daniel Lafitte, Président Ronan Tastard, Vice-président Laurent Urvois, Vice-président Nathalie Jumelle, Vice-présidente Frédérique Merle, Secrétaire Générale Fabienne Habrioux, Secrétaire Générale adjointe Micheline Beloeil, Trésorière Sébastien Choplin, Trésorier adjoint Marie Duval, membre Frédéric Boob, membre Geoffroy Sibilleau, membre Jean-Yves Moustrou, membre Jean Bernard Lacave, Président CDCK 64 Dominique Massicot, technicien François Gréhan, technicien Dominique Laurent, technicien Catherine Aderkaoui, technicienne Yves Narduzzi, Cadre Technique d'Etat	Philippe Vallaes, Président CDCK 24 Marceau Faget, technicien	Site internet
Le quorum est atteint conformément aux statuts (1/3 des membres) avec la présence de 12 membres sur 18.		
Secrétaire de séance : Dominique Massicot/Catherine Aderkaoui		

N°	Objet	Discussions / décisions	Suivi/référent
1	Les Eyzies	• Procédure d'expulsion engagée avec l'aide d'un cabinet d'avocats parisien pour défaut de paiement en 2024. • Paiement effectué peu après la fin du délai ordonné par l'huissier ce qui stoppe la procédure d'expulsion et de résiliation du bail. • Facture 2025 envoyée le 2 octobre comprenant le remboursement des frais d'avocat et d'huissier engagés par le comité. Selon les termes du bail, le locataire a 1 mois pour payer. • Le chalet (propriété du CRCKNA) a été retiré de la parcelle dès septembre (1 mois avant la date planifiée par la DDT24 – à vérifier la situation de ce dernier).	
2	Commissions Programme d'actions et composition	<u>Commission jeune</u> : sollicitation des structures pour organisation de la finale régionale. Quelques retours informels : Pau, Les Marins de la Lune, Eymoutiers et Périgueux, mais pas d'engagement définitif. ⇒ Solliciter l'avis des CDCK des structures potentielles. ⇒ Objectif d'un moment festif et pas forcément compétitif. ⇒ Date de l'évènement : 27-28 juin 2025. ⇒ Programme à affiner en commission. <u>Commission Kayak de Mer</u> : 2^{ème} rassemblement sur l'estuaire de la Gironde avec 21 structures présentes, stage environnement sur l'île de Ré et stage sécu sur la côte basque. Commission active avec 10 membres. Souhait que le projet de la commission soit voté en Comité Directeur et que la commission puisse gérer un budget en autonomie. <u>Commission descente</u> : problèmes posés par le tarif du déplacement aux Championnat de France U15. Plusieurs actions sont prévues sur le Céou, le Salat et lors des Championnats de France. Le bureau a pleinement conscience de la problématique du coût des stages mais l'état des finances laisse peu de marge. <u>Commission handi</u> : formation handi le 18 octobre ; 1^{er} temps en visio assez décevant (très peu de participants).	

		<u>Commission féminine</u> : stage féminin début novembre – budget à valider rapidement pour l’envoi des invitations.	
3	Point financier	Prévisionnel d’excédent de 4480 euros à l’atterrissage de fin d’année (compte tenu du versement des sommes dues par Univerland (les Eyzies) et du rattrapage du nombre des licences qui se rapproche des prévisions. ⇒ Prévisionnel de résultat proche de la situation planifiée sur le BP avec les ajustements obligatoires d’ici la fin de l’année. ⇒ Vigilance sur la nécessité de justifier les subventions octroyées (notamment pour le féminin et le handi qui ont bénéficié de subventions fédérales importantes et qui pour l’instant génèrent peu de charges).	
4	Convention Sarrailh	Convention établie en 1994 pour 40 ans entre le Moulin Marsan (bassin du pont d’Espagne) et le Comité Régional et qui stipule que les lâchers d’eau planifiés mais non utilisés font l’objet d’une indemnisation au Comité. Il avait été convenu que l’entretien du bassin soit assuré par le club de Pau et remboursé par le comité sur présentation de factures (en moyenne le coût annuel des frais d’entretien avoisine 15% du montant de l’indemnisation annuelle). Le souhait du club de Pau est d’établir une convention avec une augmentation du pourcentage reversé au bénéfice du club à 20% fixe par an. ⇒ Validation à l’unanimité - modalité de la convention à finaliser avec le cabinet comptable	
5	Convention de mise à disposition de matériel	2 conventions sont toujours en cours pour du matériel prêté par le Comité à des structures. • <u>Terrain de kayak polo</u> : la convention pour le prêt du matériel au CDCK64 est arrivée à échéance ⇒ Le matériel est en cours d’analyse par le CDCK64 afin d’évaluer leur état avant restitution au Comité. • <u>Bateaux de freestyle</u> : 2 conventions auprès du club d’Orthez et du club de Bernos Beaulac – souhait du transfert de la convention du club d’Orthez vers le Parc Aquasports (structure agréée FFCK disposant d’une Délégation de Service Public pour la gestion du Stade d’Eau Vive de Pau).	

		⇒ Accord pour établir une convention avec cette structure mais vérifier au préalable la durée de la DSP du Parc AquaSport sur le site du bassin d'eau vive. ⇒ Convention avec le club de Bernos Beaulac à renouveler.	
6	Licences	• Baisse des licences moins importante qu'il y a quelques semaines • Hausse de la moyenne d'âge des licenciés => moins de jeunes. • 105 structures sont adhérentes à ce jour.	
7	Assemblée Générale	• Date : 7 mars 2026 • Modalités : AG hybride distanciel/présentiel le matin suivie d'une réunion du Comité Directeur l'après-midi (salle réservée à la Maison Régionale des Sports de Talence).	
8	Questions diverses	<u>Projet de développement du CRCK :</u> • Déclinaison du projet fédéral ou pas ? • Projet fédéral présenté au Conseil d'Administration le 7 novembre. <u>Subvention Région 2026 :</u> • Nouvelle référente : Amélie BOUIN. • Date limite de dépôt des dossiers : 31/12/2025. • Plus de financement possible pour les véhicules. • 2 types d'action comme les années précédentes : actions structurantes et actions de développement. <u>Réunion Bureau/DTN :</u> Réunion programmée le 17 octobre à Talence avec Julien ISSOULIE et les membres du Bureau (présentiel/distanciel).	
La séance est levée à 22h			

Le Président
Daniel LAFITTE



La Secrétaire Générale Adjointe
Fabienne HABRIOUX

